



## Newsletter Avril 2024

Chaque mois, un concentré des principales actualités régionales et nationales relatives à l'exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle.

### À la une



En tant qu'acteurs clés de la prévention et de la prise en charge des maladies cardio-vasculaires, vous jouez un rôle crucial dans la promotion de la santé cardiaque au sein de votre communauté.

C'est pourquoi nous vous invitons à vous joindre à la Fédération Française de Cardiologie pour les Parcours du Cœur 2024.

Un événement national pour une cause essentielle.

Chaque année, les Parcours du Cœur mobilisent des millions de personnes à travers la France pour sensibiliser aux risques cardio-vasculaires et encourager l'adoption d'un mode de vie sain.

Cette année, l'événement se déroulera du 1er au 31 mai 2024 et mettra l'accent sur l'importance de la prévention coordonnée. Un engagement concret pour vos patients.

En tant que professionnels de santé exerçant en maison de santé pluriprofessionnelle, vous êtes en première ligne pour mettre en place des actions de prévention et d'éducation thérapeutique efficaces.

Votre participation aux Parcours du Cœur est une formidable opportunité de :

- Renforcer le lien avec vos patients en les sensibilisant aux facteurs de risque cardio-vasculaires et en leur proposant des conseils personnalisés.
- Promouvoir une approche pluridisciplinaire de la prévention en collaborant avec d'autres professionnels de santé au sein de votre maison de santé.
- Participer à une action solidaire d'envergure nationale pour faire reculer les maladies cardio-vasculaires, première cause de mortalité en France.

De nombreuses actions possibles:

- Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur les thèmes de l'alimentation saine, de l'activité physique, du tabagisme et du stress.
- Proposer des bilans de santé et des dépistages des facteurs de risque cardio-vasculaires.
- Mettre en place des programmes d'éducation thérapeutique pour les patients souffrant de maladies cardio-vasculaires.
- Relayer les messages de prévention sur vos supports de communication et lors de vos consultations.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

<https://www.fedecardio.org/publications/les-parcours-du-coeur/>

Catalogue des actions



**Formation Pacte Porteur de projets en MSP:** L'Agence Régionale de Santé en partenariat avec l'EHESP et la FEMAS HDF déploie une formation diplômante dédiée aux professionnels de santé investis dans la dynamique de leur maison de santé. La formation débutera le 23 mai prochain.

Candidature jusqu'au 30 avril prochain.

[Pour en savoir plus et candidater](#)



**E-learning conduites addictives:**

Ouverture du nouveau module 100% e-learning dédié aux « Conduites Addictives » créé par les équipes de l'EHESP - École des hautes études en santé publique, en partenariat avec la MILDECA - mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Cette nouvelle plateforme, ouverte à tous les publics, permet d'identifier :

- les mécanismes, la réalité et l'ampleur des conduites addictives en France
- les acteurs, dispositifs, initiatives et politiques publiques luttant contre les conduites addictives
- les freins et leviers à une action efficace de lutte contre les addictions

[Suivre ce module en ligne](#)



**TSA :** Le centre ressources autisme Nord-Pas de Calais organise des webinaires mensuels tout au long de cette année 2024 sur la Vie Intime Affective et Sexuelle.

Le Webinaire du mois d'Avril est consacré à la thématique « Législation, Prévention des violences, Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles et cadre éthique ».

Il aura lieu le jeudi 18 avril 2024 de 15h30 à 17h.

Webinaire gratuit, sur inscription. .

[S'inscrire](#)

## Agenda de la FEMAS HDF

**Mardi 4 juin 2024**  
**À 12h30**  
**Visio**

Rôles et responsabilités de chacun  
Développons un plan d'action concret  
Objectifs communs

**Identifier et mobiliser les partenaires autour d'un projet**

Inscription à la visio

Webinaire réservé aux professionnels de santé des MSP des Hauts-de-France

FEMAS

Le 04 juin 2024 de 12h30, le pôle prévention de la FEMAS HDF vous propose son 2ème webinaire de la prévention consacré à l'identification et à la mobilisation de partenaires autour d'un projet.

[S'inscrire au webinaire](#)

## Agenda des partenaires



**Evènement:** 2ème journée de l'exercice coordonné organisée par concours pluripro sur le thème: De « mon » patient à « notre » patientèle, de « notre » patientèle à « notre » territoire.

Espace Saint-Martin, à Paris, le 14 juin prochain.

### Programme et inscription



**Droits des usagers:** La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France vous invitent à participer à la journée régionale des droits des usagers, le 18 avril prochain à Lille Grand Palais. Événement gratuit, sur inscription. .

### Programme

### S'inscrire



**Sport Santé:** Les Rencontres Nationales du Sport-Santé 2024 auront lieu le 21 septembre prochain à l' INSEP - Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance Paris.

Dédiée à la promotion de la santé par le sport, cette journée permettra notamment la découverte des dernières avancées en matière de recherche et d'innovation ainsi que des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre professionnels de la santé et du sport.

Le programme détaillé et le lien d'inscription seront communiqués prochainement.



**Espace santé:** Dès ce mois d'avril, Mon espace santé proposera une nouvelle fonctionnalité : l'agenda médical

[En savoir plus](#)

## Outils



**Premiers secours en santé mentale : PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE FRANCE (PSSM FRANCE)** a créé le carnet du secouriste en santé mentale "Mieux aider une personne ayant des idées ou comportements suicidaires"

[Accéder au carnet général](#)

[Accéder au carnet dédié au trouble lié à la consommation d'alcool](#)



**Guide "Préconisations pour l'accompagnement des personnes autistes en milieu sportif"** :Un guide élaboré par la Fédération française de sport adapté à destination des professionnels ou bénévoles ayant la responsabilité d'accompagner et d'encadrer ces personnes sur des activités physiques et sportives adaptées.

## [Accéder au guide](#)



**Outils de communication 3114 :**  
Les nouvelles affiches du 3114 sont disponibles.

## [Accéder aux affiches](#)



**Bipolarité:** L'application mobile Bipolarité France Mood Tracker développé en partenariat avec l'UNAFAM permet aux personnes vivant avec des troubles bipolaires de suivre leur humeur, leurs émotions et leur sommeil et de partager ces données avec leur médecin ou un proche. Application disponible sur Apple et Android.

## [Vidéo de démonstration de l'application](#)



**Accès aux soins :** La DGOS vient d'actualiser la cartographie nationale des CPTS pour 2024

## [Accéder à la carte](#)



**Le patient partenaire**  
Commission des relations avec les associations  
de patients et d'usagers

**Patient partenaire:** Sous la présidence du Docteur Christophe Tafani, la commission des relations avec les associations de patients et des usagers du Conseil National de l'Ordre des Médecins a publié en

décembre dernier, des travaux relatifs au patient partenaire.

[Accéder au document](#)



**Etat des lieux des solutions de télésanté du marché:** Le GRADeS Inéa Sant& Numérique Hauts-de-France a réalisé un état des lieux de différentes solutions de Télésanté du marché. Ce panorama de l'offre est à destination des professionnels de santé de la région Hauts-de-France.

[Accéder à l'état des lieux](#)



**Troubles du Neurodéveloppement:** Le réseau NEURODEV et ses partenaires ont réalisé une enquête régionale "Parcours de soins des enfants/adolescents/adultes qui présentent un trouble du neurodéveloppement - « Regards croisés » sur la région des Hauts-de-France

[Accéder à l'enquête](#)



## Harcèlement scolaire:

Le Département de la Gironde a réalisé un guide sur le harcèlement scolaire à destination des jeunes et des moins jeunes.

[Accéder au guide](#)



## Prise en charge du RGO chez l'enfant:

La HAS met à disposition des professionnels de santé:

- La fiche pertinence pour les professionnels et deux logigrammes
- Le document d'information pour les parents

[Accéder aux recommandations](#)



## Troubles du Neurodéveloppement chez les enfants de moins de 7 ans:

Nouvelle version du guide de repérage des signes inhabituels de développement chez les enfants de moins de 7 ans.

[Accéder au nouveau guide](#)



**Territorialisation de l'accès aux soins.** A l'occasion de son déplacement à Montpellier dans le cadre des rencontres annuelles avec le mouvement AVECsanté, acteur actif dans le développement d'équipes pluri-professionnelles en maison de santé, M Frédéric Valletoux a répondu aux questions du Midi Libre et ai revenu sur une de ses priorités : la territorialisation de l'accès aux soins.

[Accéder à l'article](#)

[Accéder à l'article du Quotidien du médecin consacré à l'accès aux soins](#)



**AVECsanté officiellement à la table des futures négociations des MSP**

Par l'arrêté paru le 21 mars au Journal Officiel, AVECsanté est formellement autorisée à prendre part aux prochaines négociations conventionnelles ACI-MSP, ardemment souhaitées d'ici la fin de l'année par Thomas Fatôme et Frédéric Valletoux.

[En savoir plus](#)



### **Maternité :**

l'examen bucco-dentaire désormais pris en charge jusqu'au 6e mois après l'accouchement

### [En savoir plus](#)



**Bilan prévention :** Depuis ce début d'année, entrée en vigueur du dispositif "Mon bilan prévention": des consultations de prévention aux âges clés de la vie.

Désormais, médecins, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens peuvent proposer des bilans de prévention, pris en charge à 100% par l'assurance maladie, à différentes périodes de la vie : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans. ans et 70-75 ans.

Pour les professionnels de santé, il suffit de se déclarer « volontaire » pour devenir effecteur du dispositif en s'inscrivant sur [sante.fr](http://sante.fr).

### [En savoir plus](#)

**On vous donne la parole**

MSP Somain et environs



## *Témoignage d'équipe*

Parcours du coeur



Propos de deux usagers recueillis par la FEMAS HDF

[Accéder au témoignage](#)

ZOOM sur la demande d'intervention sur  
prescription d'un conseiller médical en  
environnement intérieur



## Les conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI)

Interviennent pour vous accompagner dans la prévention et la prise en charge des pathologies respiratoires liées à l'environnement

Les pathologies respiratoires liées à l'environnement sont de plus en plus fréquentes, et ont des conséquences parfois graves.

L'habitat peut être

un facteur aggravant des pathologies liées à l'environnement, et certaines études comportementales réalisées par méso-séniennaise au du logement actuel, peuvent constituer un risque.

Il vous est parfois difficile d'obtenir des informations précises sur les polluants et allergènes présents au domicile des patients, ainsi que sur les comportements au quotidien. Suite à votre prescription, les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur réalisent une visite au logement des personnes afin de faire un diagnostic des risques liés à leur



### En quoi consiste la visite d'un CMEI ?

- Recueil des données de l'habitat (température, humidité, ventilation, chauffage...)
- Constat visuel de sources de polluants biologiques et chimiques de l'environnement intérieur, avec prélèvements et analyses si nécessaire
- Recueil d'informations sur les habitudes et modes de vie des occupants
- Conseils au patient et à sa famille sur les pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur
- Recherche conjointe des moyens d'obtenir une éviction optimale des allergènes et polluants

### Dans quels cas demander une visite ?

Lorsque l'environnement intérieur joue, ou semble avoir un rôle dans le déclenchement, la persistance ou l'aggravation d'une pathologie respiratoire. Par exemple :

- Pathologies respiratoires chroniques
- Pathologies allergiques
- Infections respiratoires récurrentes
- Infections respiratoires dans le cadre de l'immunodépression

### Comment prescrire une visite de CMEI ?

Remplir la demande d'intervention de CMEI, téléchargeable sur le site internet des CMEI Hauts-de-France : [www.cmei-hautsdefrance.fr](http://www.cmei-hautsdefrance.fr) et la renvoyer à la plateforme (coordonnées ci-dessous)

Adresser la demande par fax ou par courrier à la plateforme régionale des CMEI des Hauts-de-France.

### Quelles sont les modalités de l'intervention ?

Suite à l'envoi de votre prescription, un CMEI prendra contact avec le patient afin de planifier une visite au domicile. La durée de la visite est d'environ deux heures. Le coût de la visite est pris en charge dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement.

À l'issue de la visite, un compte-rendu vous est envoyé ainsi qu'au patient.

### La visite CMEI n'est pas un dispositif permettant, en première intention :

- de réaliser des prélèvements d'air ou d'identifier les moisissures de contribuer et d'aboutir à un relogement
- de contribuer à la résolution d'un litige entre bailleur et locataire(s)
- de contribuer à la résolution d'un litige de voisinage

Coordonnées de la plateforme CMEI Hauts-de-France :

Tél : 03 20 21 87 42

Fax : 03 20 21 87 40

Mail : [cmei-hautsdefrance@appa.asso.fr](mailto:cmei-hautsdefrance@appa.asso.fr)

Site web : <http://www.cmei-hautsdefrance.fr>



## Actualités du mouvement



La force du collectif lors des rencontres 2024 d'AVECSanté a été démontrée avec une participation de plus de 1 500

**personnes** ! La FEMAS HDF a pris part à cet événement avec détermination, engageant des échanges constructifs avec les autres fédérations. Nous avons puisé des idées inspirantes et sommes rentrés avec une énergie renouvelée, prêts à déployer, collaborer et soutenir les équipes sur le terrain.

## Temps forts de rencontres 2024

## Rencontres 2025 au Havre



**2501**

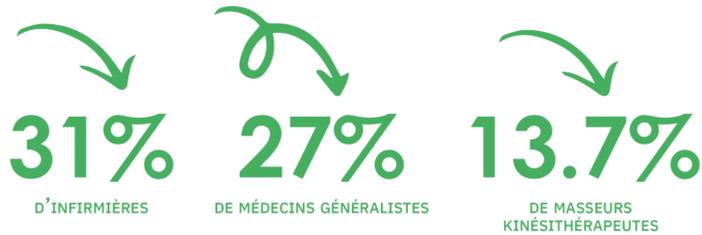
maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)  
en fonctionnement dont

**77.4%**

ont signé l'ACI\* et bénéficient d'une  
rémunération.

ACI : accord conventionnel interprofessionnel

**SUR L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
QUI ONT CHOISI L'EXERCICE EN MSP, ON RETROUVE :**



Chiffres arrêtés au 31/12/2023

# Adhésion 2024



Vous n'êtes pas encore  
adhérent à la FEMAS HDF?

Vous n'avez pas encore  
renouvelé votre adhésion ?

Alors c'est le moment !

J'adhère/ Je renouvelle mon  
adhésion

## Suivez-nous



### Legal Notice

FEMAS- HDF

20 Avenue de la Bergerie

59 114 Steenvoorde

Mail: [contact@femas-hdf.fr](mailto:contact@femas-hdf.fr)

**FEMAS**  
AVEC L'EXERCICE COORDONNÉ



Si vous ne voulez plus recevoir notre newsletter, merci de cliquer ici pour  
vous désinscrire

Dernières actualités de l'ARS Hauts-de-  
France

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Privacy Policy](#)